



Relevé de conclusions

Conseil de quartier Tour Chabot-Gavacherie

Mercredi 29 juin 2016 – 20h00

Centre Socioculturel du Parc

Direction des Vies Participatives

Rédaction : PF

Co-Présidents : Valérie BELY-VOLLAND (Co-Présidente élue).

Élus : Jacques ARTHUR (Conseiller municipal).

Membres : Ghislaine ALLERA, Colette BAUDIN-DEVANNE, Marlène GUERIN, Ben LARBI, Catherine MARAIS, Bernard MONTAIGNE, Frédéric ORRY, Dominique REBEYROL, Brigitte THOMAS.

Excusés : Anne-Lydie HOTLZ (Adjointe au maire), Katia FEUILLARD (Capitaine de Police Nationale), Michel CARO, Sébastien FRESLON (co-président habitant), Jean GUENARD, Nadine LACOMBE, Gérard ZABATTA.

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL et Pierre FOURNIER (service Vies participatives), Marieke BONNIN (Service Médiation Sociale), Elisabeth MONGET (Direction des Politiques Sociales et CCAS), Sébastien GUERET (Police Municipale) et Christelle GIRARD (Mairie de quartier).

Public : 10 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Présentation du service Médiation Sociale, Police Municipale et de la Direction Départementale de la Sécurité Publique
 2. Retour sur les projets prioritaires de 2016
 3. Retour sur les commissions « animation » et « cadre de vie »
 4. Informations diverses
-

Valérie BELY-VOLLAND (Co-Présidente élue du quartier) ouvre la séance et remercie les conseillers de quartier et le public d'être présents. Elle excuse l'absence de Sébastien FRESLON (co-président élu) et de Michel CARO (référént de commission).

Elle excuse aussi Katia Feuillard (Direction Départementale de la Sécurité Publique) retenue pour des raisons personnelles dans le sud de la France.

Valérie BELY-VOLLAND présente Pierre FOURNIER qui a rejoint la Direction des Vies Participatives le 11 avril 2016. Il prend le relais de Marc MONNERIE sur le quartier Tour Chabot Gavacherie. Il assure aussi le rôle de coordinateur sur les quartiers Centre-Ville et Clou Bouchet.

Interlocuteur privilégié des conseillers de quartier, il est joignable par mail ou téléphone :

pierre.fournier@mairie-niort.fr ou 05 49 78 73 46

1. Présentation du service Médiation Sociale et de la Police Municipale.

Service Médiation Sociale

A la demande des conseillers de quartier, Marieke BONNIN, responsable du service Médiation Sociale du CCAS vient présenter les missions du service de Médiation sociale. Elle est accompagnée par Elisabeth MONGET, directrice du CCAS.

Le service médiation sociale est un service à part entière qui dépend du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ces missions sont les suivantes :

- Résolution des conflits par le dialogue
- Veille préventive et présence sur les quartiers niortais
- Développement de la Médiation Sociale en Milieu Scolaire

L'objectif principal de la médiation est de construire ou de reconstruire le lien social. La médiation privilégie la parole et la rencontre, pour essayer de régler les conflits à l'amiable ou de les prévenir par une présence active de proximité.

En cas de conflit interpersonnel, les médiateurs sociaux sont des professionnels formés pour :

- Faciliter les échanges et renouer le dialogue,
- Apaiser les tensions,
- Créer ou recréer du lien social,
- Aider dans la recherche d'une solution satisfaisante pour chacun

Sur l'année 2015, le service Médiation sociale a résolu 400 conflits sur toute la ville. Parmi ces 400 conflits, 50 étaient situés sur le quartier de la Tour Chabot Gavacherie.

Les conflits les plus fréquents sont des problèmes entre voisins :

- Nuisances sonores
- Nuisances liées à la présence d'animal
- Conflits de stationnement
- Conflits d'usage de l'espace public

Les principes d'intervention de la Médiation

- Le service est gratuit
- Le traitement du dossier se fait en toute confidentialité
- Les médiateurs sont des professionnels neutres et impartiaux

Les personnes s'engagent librement dans la médiation et en sortent quand elles le veulent.

A retenir : Le service médiation sociale n'est pas à confondre avec le rôle d'assistance sociale. La médiation sociale est dans la résolution de conflit, le dialogue et la possibilité de mieux vivre ensemble. La médiation sociale n'a par exemple pas vocation à intervenir dans la constitution de dossiers auprès de la CAF ou autre accompagnement à l'emploi.

Où et quand retrouver la Médiation sociale :

Accueil avec ou sans rendez-vous tous les matins dans les locaux du service

du lundi au vendredi de 9h à 12h30

14 Place Saint-Jean

Téléphone : 05 49 25 21 66 / 05 49 25 50 49

Une présence préventive de proximité dans les quartiers prioritaires :

- **Lundi 14h-17h, Pontreau** (*binôme joignable au Point Info, 10 rue Guy Guilloteau ou relais par le service Médiation Sociale : 05 49 25 21 66*)
- **Mardi 14h-17h, Tour Chabot Gavacherie** (*binôme joignable à la Mairie de Quartier, 21 rue Max Linder, 05 49 04 04 15*)
- **Mercredi 15h-17h, Centre-ville** (*Relais vers le binôme par le service Médiation Sociale: 05 49 25 21 66*)
- **Judi 14h-17h, Clou Bouchet** (*binôme joignable à la Mairie de Quartier, 10 ter rue Jules Siegfried, 05 49 04 01 06*)

Service Police Municipale

Sébastien GUERET (responsable adjoint du service de la Police municipale) débute son intervention en excusant l'absence de sa collègue de la Police Nationale. Il est accompagné par Jacques ARTHUR (conseiller municipal en charge de la sécurité et prévention).

La Police municipale regroupe 36 agents. Le quartier de la Tour Chabot Gavacherie n'est pas le quartier niortais où le service est le plus sollicité.

Les interventions les plus fréquentes dans le quartier sont réalisées essentiellement sur les sujets suivants :

- Conflits entre personnes
- Conflits aux abords des écoles
- Problèmes avec les animaux

Pour ces sujets, il y a toujours un travail en lien avec les services de la police nationale et de la médiation sociale. A titre d'exemple, la médiation sociale prend parfois le relais sur certains dossiers. A l'inverse, certains conflits non résolus par la médiation sociale peuvent être repris par la police municipale.

Sébastien GUERET précise qu'il n'y a pas de petite intervention. Tous les signalements sont pris au sérieux et traités avec la même rigueur.

Les horaires de la police municipale :

Le lundi de 8 h à 15h30

Du mardi au vendredi de 8h à 20h

Le samedi de 10h30 à 19h



Pour joindre la police municipale : **05 49 78 75 58**

Ce numéro n'a pas de lien avec le 17. Le 17 est géré par la Police Nationale.

Jacques Arthur invite les habitants à le contacter sur sa ligne directe : **05 49 78 78 37**

Questions des conseillers sur les interventions

**Une personne jette des choses par les fenêtres. Cette personne est identifiée de tous, mais rien n'évolue. Pourquoi ?*

Réponse de la Police municipale : pour ce genre de dossier, la police doit constater un flagrant délit afin d'appréhender la personne. Sans cela ou d'autres nouveaux éléments, l'enquête ne peut pas avancer.

**La Police municipale intervient-elle toujours sur des signalements ou bien a-t-elle des interventions « spontanées » ? Pourquoi ne pas verbaliser plus le stationnement sur les trottoirs ?*

Réponse de Sébastien GUERET : les agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) qui surveillent le secteur payant et les secteurs où le stationnement peut être gênant ont des zones définies d'intervention, qui se concentrent sur le secteur payant. Sur sollicitation, ils peuvent se déplacer et verbaliser sur le secteur non payant pour stationnement gênant.

Sur la question des verbalisations, il est difficile de verbaliser tout le monde, notamment par manque de moyens humains.

La Police municipale est présente avant tout pour la sécurité des personnes et des biens, les missions de verbalisation ne constituent pas une priorité.

Sébastien GUERET invite cependant les habitants à signaler les éventuelles incivilités et stationnements gênants. A titre d'information, un stationnement sur trottoir est à 135€ d'amende, relevant de la catégorie « stationnements très gênants ».

2. Retour sur les projets prioritaires de 2016

Retour sur le vide-grenier du 24/04/16

V.BELY-VOLLAND revient sur le vide-grenier du 24/04/16. Cette action était initialement prévue le 13/09/15 mais n'avait pas pu se tenir en raison des mauvaises conditions météo.

L'édition d'avril 2016 a été une belle réussite pour une première édition. V. BELY-VOLLAND remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette manifestation.

Au total, plus de 50 exposants étaient présents sur cette édition.

V. BELY-VOLLAND précise que lors du bilan de l'édition 2016, la commission animation a décidé de renouveler le projet pour 2017. Une date est déjà retenue, il s'agit du **dimanche 14 mai 2017, place Louis Juvet.**

Valérie BELY-VOLLAND précise qu'afin que cette seconde édition soit une réussite, l'implication des conseillers est très importante. Il y a besoin de plus de bénévoles, mais aussi de nouvelles idées.

L'idée de ce vide-grenier est surtout de faire venir des personnes extérieures au quartier, et de travailler sur l'image du quartier.

Le travail sur l'organisation de ce vide-grenier va reprendre à partir de septembre 2016. Tout le monde est invité à y participer.

Borne électrique enterrée dans le parc de la Tour Chabot

Valérie BELY-VOLLAND rappelle l'origine du projet : Les conseillers de quartier et le CSC du Parc proposent d'équiper le parc de la Tour Chabot d'une borne électrique enterrée. Ce type de matériel, présent sur la place Louis Juvet par exemple, est très pratique pour organiser les évènements du quartier. Or, le parc de la Tour Chabot n'en est pas équipé alors que c'est un site qui accueille beaucoup d'évènements : fête de quartier, ciné plein air (deux fois l'été), actions péri-scolaires, cirque... A chaque fois, un raccord temporaire est nécessaire avec rallonges à travers tout le parc.

Lors du conseil de quartier de mars 2016, les conseillers ont placé ce projet en priorité numéro 1.

Une étude et demande de devis a été demandée par le service des vies participatives. L'idée est surtout de faire une étude de rentabilité et de réaliser ce projet seulement si il est économique rentable sur le long terme.

Le service Vie participative reviendra vers le Conseil de quartier à la rentrée pour faire un point sur l'avancement de ce dossier.

3. Retour sur le travail des commissions

Commission « Cadre de Vie »

Groupe de travail sur la rue de la Gavacherie :

Une partie de la rue de la Gavacherie n'a pas été traitée dans le cadre du PRUS (section Fief Trochet/Ribray). Les conseillers de quartier souhaitent s'investir sur la sécurisation des cheminements sur la section citée. En effet, les trottoirs sur cette partie sont peu larges.

En vert :

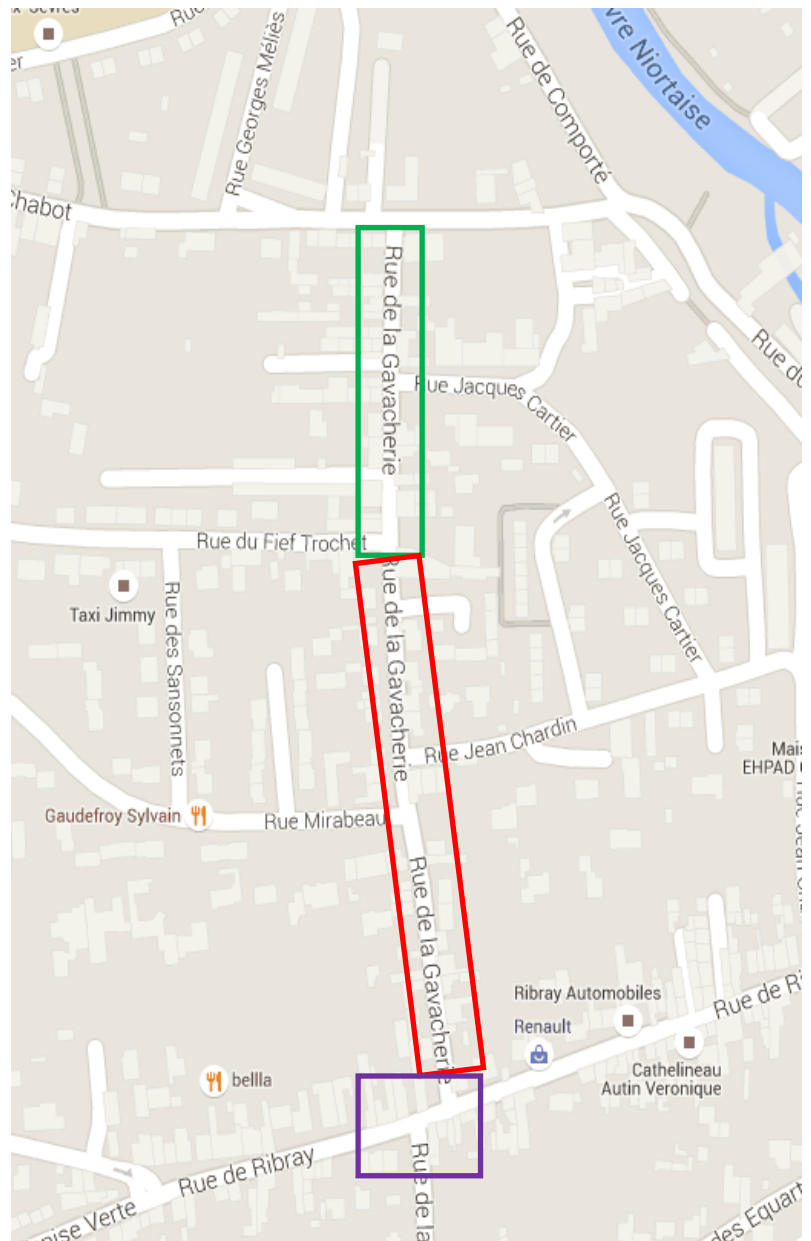
Section réalisée dans le cadre du PRUS

En rouge :

Section non réalisée aujourd'hui
Nombreuses discontinuités piétonnes

En violet :

Carrefour Mouganderie/Ribray/Gavacherie
Projet hors échelle conseil de quartier
Secteur intégré au Contrat de Ville.



Un travail de diagnostic a été proposé par un groupe de conseillers. Ce compte rendu a été transmis aux services concernés.

Une rencontre sur site avec les services de la Ville est donc à programmer pour septembre ou octobre 2016 afin d'étudier les propositions et de définir avec les services ce qui est réalisable ou non.

Parc à poneys, parc de la Tour-Chabot

Comme lors du précédent conseil de quartier, le devenir du « Parc à Poneys » est évoqué.

Ce qui avait été acté lors du dernier conseil de quartier :

- Consensus trouvé pour le retrait de la partie cimentée,
- Pas de consensus pour le retrait de la partie sablée avec lisse bois.

Depuis, des devis ont été demandés pour le retrait de la partie en béton. Concernant la partie sablée, la question de l'entretien de cet espace n'est pas résolue.

Quid de l'entretien de cet espace difficile à gérer pour le service Jardins, Espaces naturels de la ville.

Une proposition de mise en pelouse de la partie sablée est votée : les conseillers donnent leur accord à l'unanimité pour effectuer la remise en pelouse de cet espace.

Le devenir des parties en bois n'est pas assuré, car la gestion de la pelouse avec ces parties en bois est compliquée pour le service Jardins, Espaces naturels.

Une visite sur site est donc demandée. Cette visite sera aussi l'occasion de discuter du devenir des arbres dans le parc de la Tour Chabot et de la possibilité d'agrémenter le parc de nouvelles espèces.

Le service Jardins, Espaces Naturels de la Ville propose l'implantation d'une statue dans le parc de la Tour Chabot. Il s'agit d'une statue en métal représentant Don quichotte sur un cheval. Les conseillers votent à 6 voix contre 3 la mise en place de cette statue dans le parc.

La question de la sécurité est posée, dans le cas où une personne monte sur cette statue et se blesse. Une étude juridique doit donc être faite avant cette mise en place.

- ⇒ **Apport de la Vie Participative le 27/07/16** : Une visite sur site est prévue le **vendredi 23 septembre 2016 à 13h30** – Rendez-vous devant le CSC du Parc

Proposition de diagnostic sur le quartier

Afin de répondre aux nombreuses demandes des habitants et conseillers, Valérie BELY-VOLLAND propose qu'un diagnostic en marchant soit organisé dans le quartier. Ce dernier permettra de recenser les points sensibles et les sujets à traiter afin de faire évoluer le quartier.

Les conseillers demandent à ce que ce diagnostic se déroule un samedi afin qu'un maximum de personnes puisse y participer. Ce dernier aura donc lieu un samedi de septembre ou octobre. Il s'agira d'une visite à pied, la proposition de réaliser le cheminement à vélo étant écartée par les conseillers.

Afin de préparer la visite, les conseillers peuvent faire remonter à Pierre FOURNIER les demandes. Il établira alors un programme de visite afin de faire ce diagnostic dans de bonnes conditions.

Informations diverses

Travaux de concessionnaires sur le quartier

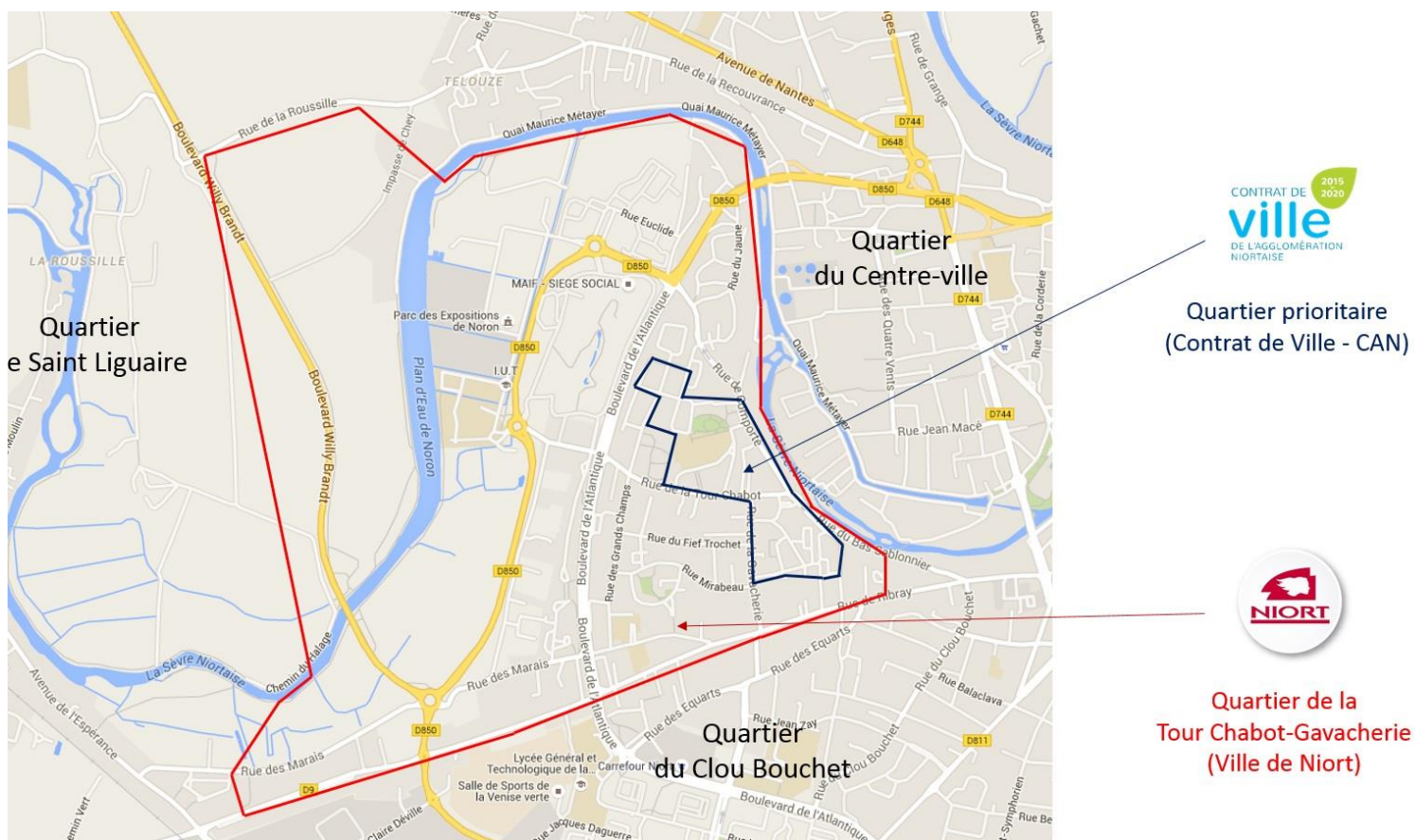
De nombreux travaux ont lieu sur le quartier d'avril à novembre 2016 sur le secteur Grands-Champs, Rouget de l'Isle, Galuchet, Allende, Tour-Chabot,... Ces travaux sont réalisés sur plusieurs domaines : l'assainissement, la voirie, l'électricité, la fibre optique et l'eau.

Le planning de ces travaux est disponible en mairie de quartier.

Rappel du Contrat de Ville

De nombreuses interrogations ont été remontées concernant la distinction entre le périmètre du quartier de la Tour Chabot Gavacherie et le quartier prioritaire dit « quartier politique de la Ville » (Contrat de Ville). A l'aide d'une carte, la distinction entre les deux périmètres est expliquée. Périmètre rouge, nous retrouvons le quartier de la Tour Chabot Gavacherie au sens du conseil de quartier. C'est l'un des neuf de la Ville de Niort. Il existe depuis 2002, date de création des conseils de quartier niortais.

En bleu le périmètre « Contrat de Ville », dans lequel évoluent les conseils citoyens. C'est à Marc MONNERIE que revient la gestion des conseils citoyens, et à Pierre FOURNIER celle des conseils de quartiers.



Point sur les opérations foncières sur le quartier

- Nexity : projet débute à l'été 2016 (22 logements et 5 maisons individuelles)
- Association Foncière Logement : 14 logements terminés
- HSDS rue Dumont D'Urville et Max Linder : projet de déconstruction et reconstruction pour 2018
- Le projet d'habitat participatif rue Max Linder est stoppé

Campagne de stérilisation des chats errants

Pour réguler le nombre de chats errants, la Ville lance une campagne de stérilisation avec l'aide de 30 Millions d'Amis, une association qui lutte contre l'euthanasie des animaux.

On en compte plusieurs centaines à Niort et tous les quartiers sont concernés. Chaque année, au printemps, de nouvelles portées viennent grossir les rangs des matous sauvages. Pour inverser la tendance, une seule solution adoptée et approuvée par d'autres villes comme Poitiers : la stérilisation des animaux. La Ville s'engage à attraper les chats errants que l'équipe du refuge municipal repérera elle-même ou avec l'aide d'habitants-référents, en cours de recrutement.

Tous les animaux capturés seront identifiés au nom de *30 Millions d'Amis*. Stérilisés aux frais de l'association, ils seront relâchés sur leur territoire d'origine. Cette première opération lancée avant l'été concernera une centaine de chats. Les premiers résultats de cette campagne au long cours seront quantifiables d'ici trois à quatre ans. Elle est l'occasion de rappeler aux propriétaires l'obligation de faire identifier leur chat. La stérilisation, quant à elle, n'est pas une obligation, mais souhaitable si vous n'avez aucune solution pour faire adopter vos chatons, elle évite aussi bien des maladies irréversibles à votre animal de compagnie.

La Fondation Brigitte Bardot et la SPA Paris peuvent vous aider à financer la stérilisation de votre chat, en fonction de vos revenus. Pour bénéficier d'une prise en charge partielle, ne rien engager avant de prendre contact avec le service vétérinaire de ces structures. Vous devrez fournir le devis de votre vétérinaire, vos justificatifs de revenus et le numéro d'identification de votre animal.

Vous souhaitez être référent dans votre quartier:

- 05 49 73 02 81
- animaux.refuge@mairie-niort.fr
- marie-chantal.garenne@mairie-niort.fr, conseillère municipale

Ciné plein air été 2016

Information sur les dates des cinémas en plein air de l'été 2016 :

- **Samedi 2 juillet** : Tour Chabot, parc du CSC – Organisé par le CSC
La famille Bélier (E. Lartigau), 22h30
 - **Lundi 4 juillet** : Centre-ville, place du Donjon
True Grit (J et E. Coen), 22h30
 - **Lundi 11 juillet** : St Liguairre, parc près de la salle des fêtes
Le garçon et le monde (A. Abreu), 22h30
 - **Lundi 18 juillet** : Cholette, piste de mini-racing
Le chant de la mer (T. Moore), 22h30
 - **Mardi 2 août** : Ste Pezenne, parc du CSC
Charlie et la chocolaterie (T. Burton), 22h
 - **Lundi 8 août** : St Florent - Goise, parc de la Maison de quartier de Goise
Microbe et Gasoil (M. Gondry), 22h
 - **Vendredi 19 août** : Tour Chabot, parc du CSC – Organisé par le CSC
Samba (E. Toledano et O Nakache), 21h30
 - **Lundi 22 août** : Centre-ville, place du Donjon
Les Combattants (T. Cailley), 21h30
 - **Samedi 3 septembre** : Champclairiot, Bassin d'orange
Big Fish (T. Burton), 20h30
- Un pique-nique est organisé à partir de 19h00

Jardins de trottoirs

La Ville propose aux habitants de planter des vivaces fleuries le long du trottoir qui borde leur maison pour embellir leur rue et contenir la prolifération des herbes spontanées. Elle lance l'opération "J'adopte mon trottoir pour le fleurir" et accompagne les volontaires en leur fournissant des sachets de graines préparés par le Parc naturel régional du Marais poitevin, et des conseils.

Depuis que la Ville n'utilise plus de désherbants chimiques, l'espace public est par certains endroits occupé par la nature de manière anarchique. Elle invite les Niortais à occuper ces espaces libres en faisant pousser des vivaces fleuries qui ont l'avantage de réapparaître au printemps ou à l'automne en fonction des espèces choisies.

Pas besoin d'avoir la main verte, il suffit de suivre à la lettre les conseils de la Ville et de semer les graines qui vous seront remises, une fois que votre espace sera validé et bien identifié pour faciliter le travail du service Propreté. Vous pourrez aussi planter vos propres graines dans le respect d'une charte qui précise le choix des végétaux.

- **Vous êtes intéressé(e) par cette opération, [faites-vous connaître en remplissant le formulaire en ligne](#).** La Ville reprendra contact avec vous.
- Renseignements : DEP.proprete.urbaine@mairie-niort.fr ou au 05 49 78 78 90

Questions diverses :

**Des habitants rapportent qu'il y a beaucoup d'incivilités au niveau du barbecue et du terrain de foot de la Tour Chabot. La fontaine à eau coule par exemple en continu.*

Le service des Vies participatives note les informations. Des panneaux précisant le cadre légal d'utilisation des barbecues vont être posés à proximité. La fontaine à eau va être coupée provisoirement.

Valérie BELY-VOLLAND précise qu'un travail sur les poubelles doit être fait sur cette partie du quartier. Cela pourra être discuté lors du diagnostic en marchant précédemment cité.

Fin de la réunion à 22h30